

ARRÊTÉ DU MAIRE N°2023.00359

Direction de
l'urbanisme et de
l'aménagement

Transmis à la Sous-
préfecture de Torcy le :

Notifié le :

Publié le :

Portant arrêt de l'extrait du schéma directeur de signalisation dans le cadre
de la création du futur échangeur sur l'autoroute A4

Le Maire de la Commune de Bussy-Saint-Georges,

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), articles L. 2212-2 et L. 2213-1 ;

VU le Code de la route, notamment l'article R. 411-25 ;

VU l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des autoroutes et des routes ;

VU la note du 18 mai 2007 relative aux procédures d'élaboration, d'instruction et d'approbation des schémas directeurs de signalisation de direction et des projets de définition de signalisation ;

VU le Schéma Directeur de Signalisation de Direction d'Itinéraire de l'autoroute A4 ;

CONSIDERANT que la signalisation routière verticale contribue à réduire les causes d'accident et facilite la circulation ;

CONSIDERANT la nécessité d'élaborer à cette fin un plan de jalonnement de l'agglomération dénommé schéma directeur de signalisation dans le cadre du futur échangeur sur l'autoroute A4 ;

ARRÊTE :

Article 1 : L'extrait du schéma directeur de signalisation de Bussy-Saint-Georges dans le cadre de la création du futur échangeur sur l'autoroute A4 est établi tel qu'il figure en annexe au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié au Préfet coordonnateur des itinéraires routiers de Seine-et-Marne qui est chargé de son exécution.

Article 3 : Le présent acte sera publié au Bulletin officiel du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Fait à Bussy-Saint-Georges, le 21 juillet 2023

Le Maire,

Yann DUBOSC



Le Maire,
- Certifie sous sa
responsabilité le
caractère exécutoire de
cet acte,
- Informe que le présent
arrêté peut faire l'objet
d'un recours pour excès
de pouvoir devant le
Tribunal administratif
de Melun dans un délai
de deux mois à compter
de sa publication.

RECU EN PREFECTURE

Le 01 août 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_AR-077-217700582-20230713-A20230035910

2023.00359